



## Procès-verbal de séance

### Conseil Municipal du 25 novembre 2024 à 19H30

**PRESENTS** : BOLLEAU Alexandre, PENICAUD Thierry, MILAN Maurice, MEUNIER Martine, GAGLIARDI Sébastien, YVRARD Claire, ROGER Benoît, BROUSTE Michel, CARRAS Christophe, DIMITRIJEVIC André, ROCHET Romane, PEIN Audrey, FLORY Michel, Delphine SAUVAGE, DELLA-SCHIAVA Monique

**ABSENTS EXCUSES** : THIBERT Patricia, MARTIN Isabelle, BRULET Denise, FAURE Eric

**POUVOIRS** : THIBERT Patricia donne pouvoir à DELLA-SCHIAVA Monique, FAURE Eric donne pouvoir à GAGLIARDI Sébastien, MARTIN Isabelle donne pouvoir à MILAN Maurice, BRULET Denise donne pouvoir à DIMITRIJEVIC André

Date de convocation : 18 novembre 2024

Début de séance : 19H30

Secrétaire de séance : Claire YVRARD

Ordre du jour :

**A/ Présentation du bilan d'activités 2023 de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné :**

**B/ Délibérations :**

- 1- Nomination d'un secrétaire de séance
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024
- 3- Admission en non-valeur
- 4- Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2025
- 5- TE 38 : travaux sur réseaux de distribution d'électricité enfouissement BT chemin de la Madone
- 6- TE 38 : travaux sur réseaux de distribution d'électricité enfouissement France Telecom chemin de la Madone
- 7- Aménagement du ruisseau de Culet : promesse de vente à l'Epage
- 8- Mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR)
- 9- Subvention au comité des fêtes

**C/ Compte-rendu des commissions**

**D/ Questions diverses**

## **A/ Projection du bilan d'activités 2023 de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné :**

Une projection est faite aux élus des actions menées par la CCBD.

Le projet de territoire a été construit par les élus communaux et intercommunaux. Il a été adopté en juillet 2022. Il s'appuie sur un socle qui pose les enjeux majeurs pour le territoire et ses habitants.

Les élus se sont engagés dans l'accompagnement de la transformation pour le développement durable du territoire en préservant les ressources et en s'appuyant sur des services de qualité.

Après 2 ans la méthode continue de s'affirmer. 2023 a vu le déploiement des engagements et actions adoptés par le conseil communautaire pour répondre aux enjeux majeurs identifiés dans le socle du projet de territoire.

Mutualisation et coopération, pierre angulaire du projet de territoire, elles garantissent la dynamique d'ensemble et le sentiment d'appartenance : améliorer et harmoniser le niveau de service rendu à la population, renforcer l'expertise du territoire.

### **Domaine de compétences :**

#### **Equipements sportifs :**

Mise en place d'un plan de sobriété énergétique des équipements sportifs.

17 communes labellisées « terre de jeux 2024 »

La rivière artificielle de l'Isle de la Serre a été labellisée en centre de préparation pour les Jeux Olympiques

#### **Culture :**

La communauté de communes finance et soutient différents festivals : Faites des arts, Musique à l'école, Résidence d'artistes, L'Isle en Scène, Solstice de Brangues.

#### **Insertion – inclusion :**

3 axes ont été mis en place :

Axe 1 : prévenir les situations de vulnérabilité dès l'enfance

Axe 2 : développer une politique d'insertion socioprofessionnelle en direction de publics fragilisés et éloignés de l'emploi

Axe 3 : favoriser l'inclusion sociale en agissant de façon transversale avec les autres politiques publiques

#### **Avenir médical :**

Recrutement d'une cheffe de projet inclusion – santé en septembre 2023

Maison de santé pluriprofessionnelle de Morestel, Montalieu-Vercieu.

Mise en place de temps de coordination trimestriel

Projet de pôle enfance – santé sur la commune des Avenières Veyrins Thuellin

#### **Petite enfance – enfance :**

Intégration des structures Petite Enfance et Enfance de Salagnon et de St Marcel Bel Accueil

Reterritorialisation des relais Petite Enfance sur 3 pôles : Crémieu / Tignieu-Jameyzieu / Morestel

Création d'un guichet unique

Démarches Territoires Educatif Rural

Harmonisation de la tarification des accueils de loisirs sans hébergement

Accompagnement de LabelVie

#### **Mobilité :**

*Bouquet de mobilité :*

Prolongation de 18 mois CoVoit'Ici

Karos : un service complémentaire de covoiturage « universel » pour l'ensemble des communes

Achat de 40 vélos à assistance électrique pour créer un service de location social longue durée

*Travaux infrastructures :*

Voie verte CAPI- Balcons

Liaison Crémieu-Meyzieu Lyon CFEL : validation du projet Tramway

### **Urbanisme et stratégie foncière :**

*Urbanisme :*

Instruction de 1072 dossiers au titre des autorisations du droit des sols

*Service habitat logement :*

Renouvellement de l'OPAH

Bilan et suivi des garanties d'emprunt et des aides aux bailleurs sociaux

Renforcement des partenariats DDT38, bailleurs sociaux, communes

Elaboration du bilan triennal du PLH

### **Développement économique :**

Commercialisation de la ZA du Rondeau

Vente de terrains des ZA des Balcons

Rencontres des entreprises du territoire : ateliers en collaboration avec l'AGEDEN et chambres consulaires

### **Agriculture et alimentation :**

PAEC : 29 dossiers déposés sur la base du volontariat, environ 900 Ha agricoles engagés.

Construction d'un partenariat de 3 ans avec la chambre d'agriculture de l'Isère

### **Biodiversité :**

*Poursuite de l'atlas de la biodiversité communale :*

60 animations réalisées, 2 enquêtes de sciences participatives, 1500 observations sur plus de 115 espèces inventoriées dont 50 espèces rares menacées observées, 10 partenaires techniques et de nombreux bénévoles des associations naturalistes locales

*Lauréat du fonds vert sur 2 projets :*

Déclinaison locale de la stratégie des aires protégées

Mise en œuvre du plan de gestion du castor d'Europe

### **Stratégie patrimoniale et des travaux :**

Réhabilitation du bâtiment de Villemoirieu en tiers-lieu et accueil France Services

Extension de la ZA du Rondeau à St Chef

Requalification de la ZA du Buisson Rond à Villemoirieu

Refonte des sentiers de randonnée

...

### **Grand cycle de l'eau GEMAPI :**

Lancement des travaux de restauration du marais de Sarradin à Bouvesse-Quirieu

### **Eau et assainissement :**

Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable : Chamagnieu, Optevoz, Charrette, ....

Sécurisation et fiabilisation de la distribution de l'eau potable : Optevoz, Creys-Mépieu, ....

Mise en conformité de systèmes d'assainissement : Vertrieu, Arandon-Passins, Montalieu-Vercieu,...

### **Développement touristique :**

Organisation des Bureaux d'Information Touristique

Finalisation des appels à projets à destination des socio-professionnels privés et publics

4 campings subventionnés pour l'installation de 11 hébergements à la nuitée à destination des cyclotouristes

Mise en tourisme de sites naturels et de services.

## B/ Délibérations :

### 1- Nomination d'un secrétaire de séance

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour. Le Conseil Municipal, nomme Madame Claire YVRARD secrétaire de séance.

POUR : 19 voix  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

### 2- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 Septembre 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

POUR : 19 voix  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

### 3- Admission en non-valeur de titres de recettes pour un montant de 26,50 euros

M. le Trésorier, par courrier 1<sup>er</sup> octobre 2024, a présenté un état des admissions en non-valeur pour un montant total de 26,50 euros (cantine et divers).

Les crédits seront inscrits en dépenses au budget de fonctionnement de l'exercice en cours de la commune.

POUR : 19 voix  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

### 4- Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2025

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de procéder à l'ouverture de crédits des dépenses d'investissement, afin de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement selon le détail ci-dessous :

Crédits votés par opération	BP 2024	DM	Ouverture anticipée des crédits de 25% au BP 2025
11 : atelier communal	2500		625
12 : groupe scolaire	37000		9250

17 : bâtiments	13287		3321.75
19 : voirie	119052		29763

Le conseil municipal s'engage à reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif de la commune.

POUR : 19 voix  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**5- TE38 : travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité : enfouissement BT / TEL chemin de la Madone :**

Suite à la demande de la commune, TE38 envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux d'enfouissement BT / TEL et France Telecom sur le site de la Madone.

Pour la partie BT / TEL :  
prix de revient prévisionnel : 87 893 €  
financements externes : 87 893 €  
**participation prévisionnelle : 0€**  
(frais TE38 + contribution aux investissements)

Pour la partie France Telecom :  
prix de revient prévisionnel : 6788 €  
financements externes : 3501 €  
**participation prévisionnelle : 3287€**  
(frais TE38 + contribution aux investissements)

POUR : 19 voix  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**6- Restauration du ruisseau de Culet : Promesse unilatérale de vente à l'Epape :**

L'Epape assure sur le bassin versant de la Bourbre la mise en œuvre de la compétence en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations. C'est à ce titre qu'il pilote le projet de restauration de la zone humide de Culet. En fin d'année 2023, le vice-président était venu présenter le projet aux élus.

Ce projet vise à restaurer le fonctionnement morpho-écologique du ruisseau de Culet sur environ 1400 mètres linéaire de rivière.

Les propriétaires ont été rencontrés en février 2024. Il y aura une réunion publique. Un habitant a sollicité l'Epape au sujet de données scientifiques.

l'EPAGE entend se porter acquéreur de l'assiette intégrale des ouvrages et aménagements nécessaires au projet de restauration du ruisseau de culet.

Cet aménagement touche notamment des parcelles de la commune pour une superficie de 23 879m<sup>2</sup>. Le montant d'achat par l'EPAGE est de 10 029,18 €.

POUR : 19 voix  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

## 7- Mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR)

La communauté de communes a initié en 2020 un projet de révision des itinéraires de randonnée sur son territoire, dans le cadre du PDIPR. Ce PDIPR mis en place par le Département et adopté en intercommunalité concerne l'aménagement, l'entretien et la gestion des sentiers de randonnée qui permettra une liaison avec les villages voisins.

La CCBD a mandaté en 2020 une assistance à maîtrise d'ouvrage pour réaliser un audit du réseau de sentiers labellisés et proposer des améliorations en lien avec les critères de sécurité, d'environnement, de patrimoine et de tourisme définis par la communauté de communes.

Le plan comprend des itinéraires traversant le territoire de la commune. L'entretien des chemins reste à la charge des communes, ces chemins sont destinés aux vélos, chevaux, piétons. Les chasseurs ont accès aux chemins de randonnées avec autorisation du maire. Lorsque les chemins sont privés, l'entretien est parfois à la charge de la commune.

Le conseil municipal accepte les itinéraires proposés pour mettre à jour le PDIPR, la transmission des plans se fera par l'intermédiaire de l'intercommunalité auprès du Département de l'Isère. Des conventions seront signées entre le Département de l'Isère et les propriétaires privés, le syndicat des eaux dès que la CCBD aura approuvé à son tour la mise à jour des PDIPR sur son territoire.

POUR : 19 voix  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

## 8- Subvention 2024 – comité des fêtes

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint rappelle au conseil municipal que l'organisation de la fête d'été est assurée par le comité des fêtes et la commission animation. Il est proposé au conseil municipal de verser une subvention au comité des fêtes afin de prendre en charge les dépenses non couvertes par les recettes générées par cette manifestation.

Le budget de la fête d'été est déficitaire de 1379 €.

Le conseil municipal charge monsieur le maire de verser une subvention correspondant à ce montant au comité des fêtes.

Martine Meunier, élue et présidente du comité des fêtes, ne prend part au vote.

POUR : 18 voix  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

## C/ COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

### a) Jeunesse : Sébastien Gagliardi :

La sortie Walibi d'Halloween s'est bien passée, il y avait beaucoup de monde dans le parc. 52 enfants de Sermérieu ont pu profiter de cette sortie.

### b) CME : Romane Rochet :

Lors de la première réunion, beaucoup d'idées ont émergées. Le 29 novembre, les élus présenteront les projets retenus.

### c) Travaux : Thierry Penicaud :

Les travaux de la place de l'école sont bientôt terminés. Les arbres seront plantés le 3 et 4 décembre prochain.

Sur le chemin du bois, un bourrelet a été créé pour conduire l'eau

16 coupes de bois ont été distribuées le 16 novembre.

**d) CCAS : Monique Della-Schiava :**

Les colis de Noël seront distribués le 14 décembre. La préparation des colis aura lieu le 9 décembre. Une subvention de 300€ sera versée au sou des écoles pour financer une sortie scolaire des CM2 au ski.

Le centre social organise une projection de film + débat jeudi 28 novembre sur le thème des violences faites aux femmes.

**e) Bâtiments / réseaux : Michel Flory :**

Une réunion a eu lieu avec Enedis pour le renforcement du réseau et enfouissement. Le basculement sur le nouveau réseau s'effectuera en été.

La rénovation des voûtes et du balcon de la mairie interviendra d'ici la fin d'année.

Une audit énergétique de l'école est en cours, il s'agit de faire une baisse de 40 à 60% de la consommation.

**f) Scolaire : Christophe Carras :**

L'inspectrice académique a été reçue en mairie. Il y a un risque de fermeture de classe à la rentrée prochaine.

Un four a été acheté pour le service restauration scolaire, 130 élèves peuvent être accueillis en cantine dorénavant. 1 agent a été recruté en renfort le matin pour la mise en place de la salle de restauration.

40 tablettes ont été installées et livrées à l'école.

**g) Communication : Claire Yvrard :**

La refonte du site internet communal est en cours avec le concours de la communauté de communes.

Le bulletin municipal annuel est en cours d'élaboration.

**h) Expo-photos : Maurice Milan :**

Les 19 et 20 octobre s'est tenue la 6<sup>ème</sup> expo-photo animalière. Le même nombre de visiteurs que l'an dernier a été constaté. Dominique Imbault, instigatrice de l'évènement travaille sur la création d'une association qui assurera la gestion de cette exposition.

**i) Concours -photo / maisons fleuries : Claire Yvrard :**

La sélection des nommés a été faite par les membres de la commission.

**j) Comité des fêtes : Martine Meunier :**

Les animations de Noël et le téléthon auront lieu le 7 décembre. Par manque de participants l'an dernier, la randonnée matinale n'est pas maintenue cette année. 16 exposants seront présents.

**k) Plan Communal de Sauvegarde : Michel Brouste :**

Notre PCS est conforme aux directives de la Préfecture. A la marge, quelques mises à jour sont à faire. Le DICRIM sera publié sur le site internet de la commune et donner aux nouveaux habitants.

Un rendez-vous est programmé le mardi 26 novembre en mairie avec le gendarme référent de Sermérieu.

**D/ QUESTIONS DIVERSES :**

**a) Tempête du 13 août 2024 :**

Suite à la tempête du mois d'août, la mairie a contacté et convoqué l'ensemble des propriétaires afin que le chemin rural dit de Serrières soit remis rapidement en état. De nouveaux arbres sont tombés. Pour rappel sur la route départementale 34 arbres étaient tombés et créés de nombreux désagréments pour les habitants du Marteray en raison d'une panne téléphonique et internet pendant 1 mois ½.

**b) Noël des agents :**

Un repas aura lieu entre élus et agents le 13 décembre.

**c) Réunion commissions finances :**

La commission Finances se réunira en début d'année 2025 pour élaborer le budget primitif.

**d) Subventions travaux : Aménagement de la grande rue et de la place de l'école :**

Travaux grande rue : Les travaux sont terminés, le solde de la subvention de la Région AURA devrait être perçue avant la fin d'année. Le plan du coût des travaux est prêt et sera communiqué aux élus.

Travaux place de l'école : le département de l'Isère a versé 40 000 € de subvention, la communauté de communes devrait quant à elle, verser 56 000 €.

Fin du Conseil Municipal à 21h10.

Alexandre BOLLEAU,  
Le Maire.